



**Guichet petite enfance**  
Rue Norbert Segard  
93420 VILLEPINTE  
Tél : 01.41.52.53.08 ou 02  
Mail : [petiteenfance@ville-villepinte.fr](mailto:petiteenfance@ville-villepinte.fr)

## PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

---

### ACCUEIL RÉGULIER

---

*(Accueil supérieur à de 2 jours par semaine)*

**La demande d'admission en crèche se fait à partir du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse.**

Le dossier de demande d'admission peut être déposé **sur rendez-vous au Guichet Petite Enfance**, soit retourné **par mail (uniquement au format PDF)**.

**Pour tout envoi du dossier par mail, assurez-vous d'avoir bien reçu un accusé de réception.**

#### Pièces à fournir :

- La copie du livret de famille comprenant la composition familiale. Si absence du livret de famille, copie de la pièce d'identité du ou des responsables légaux de l'enfant.
- La copie intégrale de l'acte de naissance\* de l'enfant concerné, datant de moins de trois mois.  
*\*Si l'enfant n'est pas né lors de la demande, ce document devra être transmis au Guichet Petite Enfance dans le mois qui suit sa naissance.*
- Toute pièce justifiant de l'activité du ou des parents\* (attestation d'emploi, ou justificatifs de recherche d'emploi (attestation pôle emploi...) **datant de moins de trois mois.**
- ou attestation d'inscription à une formation\* précisant les dates et la durée ...).  
*\*Ces documents permettent de respecter l'objectif de mixité sociale dans les crèches et d'établir des statistiques sur les catégories socio-professionnelles.*
- La dernière attestation de la CAF pour les bénéficiaires de l'AEEH ou de l'AAH si un parent porteur de handicap et/ou congé parental
- Un justificatif de domicile sur Villepinte **datant de moins de trois mois** (quittance de loyer, attestation titulaire d'un contrat EDF)

#### Pour les personnes hébergées :

En plus des documents mentionnés ci-dessus :

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant à remplir (document joint),
- Un justificatif de domicile sur Villepinte de l'hébergeant de moins de 3 mois, (quittance de loyer, attestation titulaire d'un contrat EDF)



**Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré**



## DEMANDE D'ADMISSION EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

### Direction de la Petite Enfance

Guichet Petite Enfance

Rue Norbert Segard

93420 VILLEPINTE

Tel : 01.41.52.53.08 ou 02

Mail : [petiteenfance@ville-villepinte.fr](mailto:petiteenfance@ville-villepinte.fr)

### ACCUEIL REGULIER

*(Accueil supérieur à 2 jours par semaine)*

#### ENFANT

NOM :

Prénom :

Sexe :  F

M

Date de naissance (ou présumée)\* :

**\*dans le mois qui suit la naissance de l'enfant transmettre une copie intégrale de la déclaration de naissance, à défaut le dossier sera réputé incomplet.**

**Pour les besoins de l'accueil de l'enfant, la collecte des données relatives à sa santé est nécessaire.**

J'accepte que les données relatives à la santé de l'enfant dont je suis le responsable légal fassent l'objet d'une collecte et d'un traitement par les services de la Petite Enfance de la Commune de Villepinte.

Enfant porteur de handicap

Enfant atteint de maladie chronique

FAMILLE	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom Prénom		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Vie monoparentale	
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone	Domicile : Portable : Travail : Mail :	Domicile : Portable : Travail : Mail :
Situation professionnelle		
Lieu de travail (Ville) Horaires de travail		
Véhicule personnel	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

TSVP→

Date d'entrée souhaitée : .....

Jours et horaires souhaités :

	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Mercredi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi
Horaires arrivée	....	...	....	....	....
Horaires départ	....	....	....	....	....

Choix des structures d'accueil :

Ou :  Indifférent

Crèche Pasteur (8h30-17h30 fermé le mercredi, marche acquise à l'admission)		Crèche Familiale Arc en ciel (7h00-19h00) 4 ou 5 jours par semaine	
Crèche Marie Laurencin (8h00-18h fermé le mercredi, marche acquise à l'admission)		Crèche du Vert Galant (7h00-19h00)	
Crèche Lise London (7h30-18h30)		Crèche Hospitalière Robert Ballanger (6h00-21h00)	
Crèche Pépinière (8h00-19h00)			

Je ne peux refuser l'établissement proposé dès lors que je l'ai choisi.

Nombre d'enfants à charge\*\* au sens de la CAF : ....

Je suis allocataire CAF :  NON  OUI : n° allocataire : .....

Je suis bénéficiaire de  L'AAEH pour un enfant de la famille  
 L'AAH pour l'un des deux parents  
 Congé parental jusqu'au : .....

J'autorise la consultation des données CAF sur CDAP\* :  NON  OUI

\*Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires : cette interface permet au gestionnaire d'EAJE, par voie de convention, de consulter les éléments liés à votre quotient familial permettant le calcul de la tarification qui vous sera appliqué. Les seules données communiquées par la Caisse d'allocations familiales à la Commune sont les suivantes : ressources n-2, QF, nombre d'enfants à charge, enfant bénéficiaire de l'AAEH.

\*\*Critère examiné lors de la Commission d'attribution à un mode d'accueil



**NB : Aucune place ne pourra être attribuée si la situation au moment de l'admission de l'enfant n'est pas conforme à celle de la présente fiche qui sert de support à la décision d'Admission à un Mode d'Accueil. Il vous revient d'informer le Guichet Petite Enfance dans les meilleurs délais pour toute modification.**

<b>Éléments que vous souhaitez préciser :</b>
---

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées, et m'engage à fournir les pièces justificatives demandées et à signaler tout changement de situation au guichet Petite Enfance.

Fait à Villepinte, le .....

Signature des parents :

En tant que responsable de traitement, la Commune de Villepinte met en œuvre un traitement de données vous concernant ayant pour finalité la gestion des pré-inscriptions en crèche. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez vous reporter au règlement de fonctionnement encadrant l'organisation des établissements d'accueil du jeune enfant :

<https://villepinte.portail-familles.com/villepinte/page/9>

Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données de la Ville de Villepinte pour de plus amples informations à l'adresse de courrier électronique suivante : [dpo@ville-villepinte.fr](mailto:dpo@ville-villepinte.fr) et/ou à l'adresse postale suivante : Ville de Villepinte, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, Place de l'hôtel de Ville, 93420 Villepinte.